

L'AFCN APPROUVE LE REDÉMARRAGE ET L'EXPLOITATION À LONG TERME DE DOEL 4

L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) a donné hier son feu vert au redémarrage du réacteur nucléaire de Doel 4. Après une analyse approfondie, l'AFCN et sa filiale technique Bel V ont estimé que le réacteur répondait aux conditions nécessaires pour un redémarrage en toute sûreté et une exploitation prolongée jusqu'en 2035. Doel 4 pourra être redémarré dans les prochains jours, selon le planning de l'exploitant, ENGIE Electrabel.

Le redémarrage intervient suite à une période de révision pour entretien, qui faisait partie des préparatifs concernant l'exploitation à long terme de Doel 4 jusqu'en 2035. Cette prolongation fait suite à une décision du gouvernement fédéral de s'écarter de la sortie du nucléaire programmée, afin de répondre aux inquiétudes concernant l'approvisionnement énergétique de notre pays. La prolongation de dix ans de la durée d'exploitation s'applique également au réacteur Tihange 3, qui avait déjà obtenu début juillet l'autorisation de l'AFCN pour redémarrer.

Plan d'action afin de renforcer la sûreté

Dans le cadre de l'exploitation à long terme, ENGIE Electrabel a soumis un dossier LTO complet (*Long Term Operation*) contenant des études de sûreté et un plan d'action visant à renforcer la sûreté des réacteurs les plus récents. Ce dossier a été remis en décembre 2024 pour Doel 4 et Tihange 3. Etant donné que des consultations intensives ont eu lieu entre l'AFCN et ENGIE Electrabel ces dernières années, le plan d'action proposé répondait déjà largement aux [attentes de l'AFCN](#).

Au cours du premier semestre 2025, l'AFCN a procédé à une analyse approfondie des dossiers LTO de Tihange 3 et Doel 4, et a transmis ses conclusions à ENGIE Electrabel en juin. Au cours de ce processus, l'AFCN a encore demandé des ajustements supplémentaires du plan d'action. ENGIE Electrabel a d'abord finalisé le plan d'action de Tihange 3, obtenant le feu vert de l'AFCN pour le redémarrage de ce réacteur le 3 juillet. Ensuite, le plan d'action de Doel 4 a également été complété et approuvé par l'AFCN.

Mise en œuvre du plan d'action de Doel 4

Le réacteur nucléaire de Doel 4 avait été mis à l'arrêt le 30 juin 2025 pour une « révision LTO », une période de contrôle et d'entretien étendue visant à garantir le fonctionnement sûr à long terme du réacteur. Une partie du plan d'action a déjà été mise en œuvre au cours de cette révision (par exemple, des tests, des inspections et le remplacement préventif de composants obsolètes).

L'AFCN et Bel V ont suivi ces travaux et vérifié que le réacteur répondait aux attentes en matière de sûreté nucléaire. Après une évaluation positive, l'AFCN a donné hier son accord pour le redémarrage. Les autres mesures prévues dans le plan d'action seront mises en œuvres dans un délai de trois ans, au plus tard pour juillet 2028. L'AFCN et Bel V continueront à suivre de près la mise en œuvre de ce plan d'action.

CONTACT

Porte-parole AFCN :

Mélanie Boulanger

T +32 (0)473 68 25 60

E melanie.boulanger@fanc.fgov.be

W <http://www.fanc.fgov.be>

X @FANC_AFCN

Facebook FANC-AFCN

LinkedIn FANC - Federal Agency for Nuclear Control